

A new Swiss minister

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK**

Band (Jahr): - **(1944)**

Heft 1024

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-686657>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ironical how completely unknown to the public are some of the greatest benefactors of mankind. Well up in this list one would put Arnold Theiler, a young Swiss student at Zurich and Berne, who graduated brilliantly in veterinary science. Finding academic life too unadventurous, this young Swiss student migrated to South Africa, where his scientific ideas were repugnant to the Boer farmers. He had to earn his living as a farm labourer, and lost his left hand in a threshing-machine accident. It was Theiler who later, through the encouragement of the British Government and also of enlightened Boers like General Botha and General Smuts, made discoveries of far-reaching importance in the treatment of diseases epidemic in South Africa and other countries, and disastrous alike to human beings and animals.

Theiler's greatest achievement was the elucidation of the cause and treatment of East Coast fever, but there was hardly any disease of animals in South Africa on which he did not throw some light. The remedy of East Coast fever is inoculation against the germ-laden ticks which infest the grass. No doubt modern science was crudely anticipated by the native African practice of burning the grass once a year.

A NEW SWISS MINISTER.

It was officially announced on May 10th that the Federal Council has appointed M. Paul Ruegger Swiss Minister in London; he succeeds M. Thurnheer who last November was called to Berné to report to the Government and who was taken ill in Switzerland.

M. Paul Ruegger is a citizen of Lucerne, was born on August 14th, 1897, and after obtaining his legal degree at the University of Zurich entered our diplomatic service in July 1918. He became closely associated with the late Fed. Counc. G. Motta whom he accompanied to Geneva as secretary of the Swiss Delegation to the first meetings of the League of Nations. For three years to the end of 1928 he was assistant registrar at the Permanent Court of International Justice in the Hague. After spending a short time at Rome as Counsellor to our Legation he returned to Berne as chief of the Political Section, Division of Foreign Affairs. M. Ruegger was our Minister at Rome for over six years till Jan. 31st, 1942 since when he has been collaborating with the International Red Cross Committee.

M. Ruegger is said to speak English perfectly; his good lady is Italian by birth. Nothing has transpired yet as to the date when the new Minister will be allowed to present his credentials at the Court of St. James's. In the meantime our acting Chargé d'Affaires, M. L. A. Girardet, will continue to carry on at the Legation.

LES DIFFICULTES DES NEUTRES.

De nouveau, depuis quelques semaines, la notion de neutralité se trouve discutée. Ce n'est certes point la première fois que cela nous arrive. Mais les critiques ne sont pas toujours les mêmes. Ce sont des belligérants, bien qu'ils n'appartiennent pas toujours au même camp. Au fond, si l'on considère les choses avec un certain recul, on pourrait dire que les puissances en guerre ont une très vive compréhension pour notre statut international, quand les dangers les menacent, mais que cette compréhension s'atténue et s'estompe, dès que la fortune des armes semble leur sourire.

Nous autres Suisses, nous avons de la peine à saisir les raisons de ces revirements. La neutralité est pour nous une notion claire et précise qui ne souffre guère d'interprétations extensives ou limitatives. Nous n'avons jamais admis que son sens, sa portée et sa valeur puissent varier au gré des événements. Nous n'en connaissons que la rigueur. Nous nous y soumettons volontiers. A cet égard, nous n'évoluons pas. Nous restons fermes sur nos positions. Nous éprouverons toujours de la peine à admettre que la pareille ne nous soit pas rendue.

Ces derniers temps, divers événements sont venus nous prouver que la notion de neutralité n'est pas toujours comprise et que certains belligérants voudraient la nuancer, l'adapter aux exigences de leur politique. Il y a tout d'abord eu le discours retentissant de M. Cordell Hull, ministre des affaires étrangères des Etats-Unis d'Amérique et grand spécialiste du droit international, lequel a déclaré tout soudain que les Alliés ne pourraient plus admettre à l'avenir que les neutres fournissent à leurs ennemis des denrées, des marchandises, des matières premières ou des articles manufacturés qui peuvent, directement ou indirectement, revêtir une valeur militaire. Il a ajouté—et c'est ce qui n'a pas manqué de réveiller l'attention des neutres—que les Alliés ont pu souscrire à des compromis à l'époque où ils ne disposaient pas de moyens de coercition suffisants, mais qu'ils ne sauraient plus y consentir, maintenant qu'ils ont atteint un degré de puissance suffisant. Il faut bien le dire: c'est cette thèse qui paraît inquiétante, en ce sens qu'elle n'est pas compatible avec une notion rigoureuse de la neutralité et qu'elle paraît admettre tout au contraire que cette notion peut évoluer en fonction des exigences de tierces puissances. Or, nous avons toujours bien précisé que nous sommes les seuls interprètes autorisés de la neutralité helvétique, parce que nous l'avons proclamée librement, parce qu'elle ne nous a pas été imposée par d'autres, parce que nous en sommes, en dernière analyse, les seuls gardiens.

Certes, nous savons bien que, depuis lors, des apaisements nous ont été donnés, tout au moins de façon officieuse. La presse anglo-saxonne n'a point manqué de souligner la situation tout à fait particulière, tout à fait originale de la Suisse. En outre, le discours de M. Cordell Hull a été suivi de l'envoi de notes diplomatiques qui ont été adressées à la Suède, à la Turquie et à l'Espagne. Quant aux autorités fédérales, pour autant que l'on soit renseigné, elle n'ont été l'objet d'aucune démarche de ce genre.

Cela n'est point fait pour nous surprendre. Il n'y a aucune commune mesure entre la neutralité helvétique et la neutralité d'autres Etats. La nôtre est intégrale, absolue, rigoureuse, permanente. Elle a fait l'objet d'un traité international qui est encore valable,

*Drink delicious "Ovaltine"
at every meal—for Health!*